

# PROJET ASSOCIATIF

# CHAMPIONNET



*Une histoire pour l'avenir*

*Approuvé par les Conseils d'Administration*

Association Championnet :	le 19 février 2013
Association Championnet Sports :	le 25 mars 2013

## ***SOMMAIRE***

- ***PREAMBULE***
- ***HISTORIQUE***
- ***LES VALEURS DE CHAMPIONNET***
- ***LA MISSION DE CHAMPIONNET***
- ***LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE***
- ***LES STRUCTURES ET LES MODES DE RELATIONS***
- ***LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE***
- ***LES RESSOURCES HUMAINES***
- ***LA COMMUNICATION***

## ***PREAMBULE***

**Les membres du Conseil d'Administration de l'Association Championnet et de Championnet Sports ont décidé de redéfinir et de formaliser en commun le Projet Associatif Championnet afin de :**

- Réaffirmer le projet politique de Championnet, l'afficher de manière lisible et le communiquer en interne et en externe.
- Anticiper l'avenir tout en s'appuyant sur les valeurs universelles d'origine.
- Donner un cadre politique et une cohérence pour élaborer des projets en adéquation avec l'évolution des besoins de la société et de la législation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme (1798) – Déclaration des droits de l'enfant (1959) – Charte des droits et libertés de la personne accueillie (CASF – 2003)

## *HISTORIQUE*

Les œuvres de la Paroisse Sainte- Geneviève des Grandes Carrières - dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris - initiées en **1891**, étaient fréquentées par un millier d'enfants au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Parmi les multiples activités sociales et éducatives proposées, le sport y tenait déjà une place de choix.

Le 17 août **1907**, l'Association Championnet Sports est fondée par Monsieur l'Abbé Bernard pour structurer l'ensemble des activités sportives et afin de pouvoir s'affilier aux diverses Fédérations permettant de participer aux championnats qu'elles organisent – notamment à la Fédération Sportive et Gymnique des Patronages de France. Son objet déclaré est de « développer les forces physiques et morales des jeunes ». Elle englobe toutes les activités sportives du patronage Championnet.

En **1908** la construction de la Maison du Ker Treiz Malaouen, à Kerlaz (Finistère), permet l'accueil du premier centre de vacances pour les enfants du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

En **1919**, l'Association Championnet est créée dans le but de « favoriser tout ce qui peut contribuer à la formation, à l'éducation et au développement intellectuel, moral, social et physique des enfants, jeunes gens et adultes du quartier des Grandes Carrières ». Elle regroupe toutes les activités du patronage, autres que les activités sportives.

L'objectif des deux associations était de promouvoir les valeurs chrétiennes notamment le Respect des Autres et la Solidarité et d'accompagner les jeunes accueillis pour qu'ils soient capables de trouver leur place dans la société.

Dans la période **1920-1930**, l'Abbé Bernard a mené avec le Père Samson une croisade de prévention contre la tuberculose et Championnet a fait construire ou a acquis des préventoriiums dans le Finistère, en Haute Savoie et dans l'Oise afin d'y accueillir les jeunes parisiens atteints de cette maladie.

C'est en **1931** que l'Association Championnet a été reconnue d'utilité publique, par décret du 30 décembre.

Des membres de Championnet Sports se distinguèrent au plus haut niveau national et international. On compta parmi eux des champions olympiques.

A partir des **années 30**, les classes populaires sont frappées de plein fouet par la crise. Pour l'abbé Bernard et ceux qui l'entourent : « Championnet ne peut rester indifférent aux misères imméritées provoquées par le chômage ». Des secours de toute nature sont mis en place : bureau de placement, distribution de vivres, aides aux familles, collectes, etc.

Durant cette période, une nouvelle génération de jeunes se forme sous l'égide de ses aînés. Tous ont pour modèle l'exceptionnelle capacité de réaction de l'abbé Bernard face à l'adversité. Devenus citoyens à part entière, ils s'engageront tout naturellement dans le combat pour la liberté dès 1940.

**1940 – 1945** : Le « maquis Championnet » fut l'un des hauts lieux de la Résistance parisienne et nationale.

De **1965 à 1967**, les préventoriiums ont été fermés puis reconvertis en Institut médico-pédagogique ou en Institut médico-professionnel. En 1967, un Foyer de Jeunes Travailleurs a été construit à Paris. C'est à partir de ces reconversions que l'Association Championnet a développé de nombreux services médico-sociaux et sociaux en direction des jeunes.

En **1972**, les prêtres qui ont dirigé les Œuvres de Championnet jusqu'alors, en confient la responsabilité à une équipe de laïcs qui décident de maintenir une politique respectueuse des valeurs universelles d'origine.

En **1990**, l'Association Championnet réalise un vaste projet immobilier, qui met à la disposition des membres des deux associations des locaux plus vastes et modernes, répondant aux exigences des activités parisiennes.

En **1991**, avec la création de l'APAC 29 (Entreprise Adaptée de Lothey dans le Finistère) et en **2012**, avec la reprise de l'ESAT et du CAJ de Ménilmontant (dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris), l'Association Championnet développe des services en direction d'adultes en situation de handicap.

En lien avec l'Association Championnet Sports qui continue de pratiquer une politique de « Sport pour Tous », l'Association Championnet propose toujours des activités socioculturelles et de loisirs à l'intention des Parisiens, notamment des jeunes du quartier des Grandes Carrières en difficultés sociales.

## ***LES VALEURS DE CHAMPIONNET***

L'ambition de Championnet est de continuer à faire vivre les valeurs qui ont inspiré ses fondateurs, notamment :

- **Le respect des autres et de soi-même :**  
*Être ouvert aux autres.*  
*Accueillir et prendre en compte chacun avec son histoire propre et sa personnalité, sans a priori ni préjugé.*
  
- **La solidarité :**  
*Développer l'apprentissage de la vie en groupe.*  
*Apprendre à donner et à recevoir.*  
*Se mettre au Service des Autres.*
  
- **La convivialité :**  
*Partager des liens et des actions ensemble.*

## ***LA MISSION DE CHAMPIONNET***

Championnet est un ensemble éducatif mis à la disposition des jeunes et adultes des deux sexes pour qu'ils complètent leur formation, développent leur personnalité et s'adaptent aux conditions de la vie moderne, en vue d'assurer leur insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Dans ce but, Championnet met à la disposition de tous ceux qu'elle accueille un ensemble d'activités (action éducative, apprentissage scolaire et professionnel, soins, culture, loisirs, vacances, activités sportives diversifiées, etc.) qui s'inscrivent dans le droit fil de l'humanisme chrétien qui a fondé les origines de Championnet.

Tous ces services ont pour objectif commun de:

- permettre à chacun de développer son potentiel intellectuel, corporel, manuel,
- favoriser l'ouverture à l'autre, quelque soit sa personnalité ou sa différence,
- apprendre à se respecter et à respecter l'autre, notamment au travers d'activités et/ou d'accompagnements ayant pour support la vie collective,
- développer l'apprentissage de la vie en groupe, tout en promouvant et en encourageant l'autonomie,
- susciter l'exercice de la responsabilité,
- promouvoir l'insertion scolaire, professionnelle et sociale de chacun,
- permettre à chacun de maintenir sa forme, sa santé, une bonne hygiène de vie.

Championnet souhaite accueillir des personnes présentant une difficulté sociale, intellectuelle, psychologique ou physique et veiller à adapter son offre sociale, médico-sociale, sportive, culturelle et de loisirs en prenant en compte l'évolution constante des besoins.

*Tous ceux qui font le choix de servir les autres dans le cadre de Championnet s'engagent à respecter ces orientations, ces valeurs et, conformément à sa devise « Sint Unum », à travailler tous ensemble.*

## *LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE*

Championnet tient à poursuivre son action désormais centenaire et à continuer à valoriser son savoir-faire et son expérience au Service de personnes en difficulté.

Championnet a la volonté de s'ouvrir au partenariat avec d'autres acteurs dans les domaines du social, du sanitaire et du médico-social, pour échanger et pour créer des projets communs.

Championnet entend mieux faire connaître ses activités, ses projets et ses réussites et rester à l'écoute de tous, adhérents ou sympathisants. Elle veut développer ses Comités Départementaux (CDAC) et s'enrichir de leurs apports.

Championnet favorisera également l'arrivée de nouveaux administrateurs.



## ***LES STRUCTURES ET LES MODES DE RELATION***

Championnet a la volonté de faire évoluer, en les clarifiant, ses structures d'organisation et de fonctionnement, afin de gagner en souplesse, en réactivité et en modernité.

L'objectif est de renforcer la cohérence dans les fonctionnements et dans l'organisation.

Les structures et les règles de fonctionnement de Championnet doivent permettre de bien prendre en compte les particularités locales et juridiques et de réfléchir avec un esprit d'entreprise tout en veillant à l'unité de l'ensemble.

Dans cet esprit, « des Conventions » régissent le fonctionnement et l'évolution de toutes les identités juridiques de Championnet.

Pour assurer la coordination entre les deux associations, des réunions communes de Conseil d'Administration seront assurées.

## ***LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE***

Championnet a toujours eu pour but de favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes en offrant des services dans les domaines de la formation, de l'éducation générale et professionnelle et du sport. Elle a toujours privilégié le développement et l'accompagnement des jeunes et plus spécialement des jeunes en difficulté sociale, psychologique ou intellectuelle.

Prenant en compte l'évolution des besoins de la population et des prescripteurs, ainsi que la nécessité de se rapprocher des centres économiques -en vue de faciliter l'insertion des jeunes dans la Société- et des publics auxquels nous voulons nous adresser en privilégiant les actions de proximité, nous devons :

- continuer à diversifier nos offres de services dans les domaines social, médico-social et sportif,
- privilégier le service à la personne – notamment en développant des actions dans les lieux ordinaires d'apprentissage et de socialisation-
- et veiller à la complémentarité de nos offres dans le cadre des missions de Championnet.

**Dans le domaine éducatif et social** qui est à l'origine de Championnet, nous souhaitons :

- continuer de proposer nos compétences et nos installations en vue de développer du sport et de la culture,
- accueillir et accompagner les jeunes exclus,
- proposer aux jeunes en difficultés des aides à l'intégration dans la vie.

Plus précisément, nous souhaitons maintenir, dynamiser et développer les activités ouvertes à tous qui sont à l'origine de Championnet comme par exemple les activités culturelles et de loisirs, ainsi que les centres de vacances, le soutien scolaire, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide à la recherche de logement, les ateliers de formation.

En vue de toujours adapter nos offres de services aux besoins, nous devons veiller à l'évolution :

- des activités de Championnet Loisirs à Paris,
- de la Maison d'Accueil du Ker Treiz Malaouen à Kerlaz,
- du Foyer de Jeunes Travailleurs à Paris,
- du CPP (Centre Pédagogique et Professionnel) à Quimper,
- de la « Maison Bleue » (Maison d'enfants à caractère social) à Sallanches,
- du Centre de Formation Professionnelle Hôtelière de Sallanches,
- et de « L'Envol » (Accueil de jour administratif et judiciaire) à Sallanches,
- De l'APAC (Atelier Protégé de l'Association Championnet) à Lothey dans le Finistère.

C'est aussi développer l'action « Championnet Solidarité » qui consiste à identifier - par le biais d'un réseau associatif et avec l'aide des assistantes sociales du quartier des Grandes Carrières - des familles défavorisées qui n'ont pas les moyens nécessaires pour inscrire leurs enfants à l'une des activités proposées.

**Dans le domaine médico-social,** nous voulons adapter nos activités traditionnelles, privilégier l'évolution vers des services en milieu ouvert répondant aux besoins de la population et des prescripteurs et maintenir un haut niveau de service. Pour cela, nous continuerons à développer des partenariats et à faire évoluer notre patrimoine immobilier afin qu'il reste adapté à nos activités existantes et /ou à de nouvelles activités.

Nous chercherons donc à faciliter l'adaptation et la diversification des modes d'accueil et de prise en charge proposés par :

- l'IME (Institut Médico-éducatif) « La Clarté » à Kerlaz dans le Finistère.
- l'IME « Saint-André » à Megève, l'ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) « Le Home Fleuri » au Mont-Saxonnex, les SESSAD (Service d'Education Spécialisé et de Soins A Domicile) à Annemasse, à Bonneville et à Sallanches.

- l'IMPro (Institut Médico-Professionnel) « Jean Nicole » à Chevrières dans l'Oise.
- l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et le CAJ (Centre d'Accueil de Jour) Ménilmontant à Paris.

**Dans le domaine sportif**, Championnet fut en son temps le premier Patronage de France et Championnet Sports est aujourd'hui l'une des plus importantes associations Omnisports de la région parisienne.

L'Association travaille sur la qualité :

- de l'enseignement et de l'accompagnement par des éducateurs qualifiés.
- des infrastructures rénovées incluant leurs remises aux normes.

L'évolution du sport en France est constante. Championnet Sports est à l'écoute des demandes de ses adhérents, des habitants du quartier et des pouvoirs publics. L'adaptation aux besoins nouveaux d'une population plus en demande (seniors, ados, femmes, jeunes enfants), favorise l'émergence de nouvelles pratiques sportives, (danse Bollywood, Foot à 7 pour adultes, gymnastique Pilates, l'essor du sport féminin etc...).

Pour répondre à cette évolution, l'Association Championnet Sports est employeur de son personnel depuis le 1<sup>er</sup> août **2008**. Les personnels travaillant pour notre Association dépendent de la Convention Nationale du Sport. Cette démarche a été nécessaire pour répondre aux exigences de professionnalisation du secteur du sport.

En 2008 devant la montée du professionnalisme dans le sport, Championnet confirme sa décision de se retirer de la compétition de haut niveau et confirme son orientation de « Sport pour Tous »

Nous réfléchissons, entre autres, pour les personnes à mobilité réduite ou en difficultés intellectuelles, de les informer (sur les moyens de communication à notre disposition), des possibilités de les accueillir, de les orienter sur nos sections les plus adaptées ; cette ouverture impliquera si nécessaire des adéquations à la formation de notre personnel encadrant.

Championnet Sports c'est :

- 3600 adhérents (de 2 à 89 ans)
- Près de 50 salariés, plus de 120 bénévoles
- 29 disciplines sportives compétition, loisir :
  - Sports collectifs : *Basketball, Football, Rugby, Ultimate, Volley-Ball.*
  - Sports individuels : *Athlétisme, Badminton, Escrime, Natation, Tennis, Tennis de table.*
  - Sports de contacts : *Aikido, Judo, Jujitsu, Lutte Contact, Taekwondo.*
  - Sports découvertes : *Ecole des sports, Eveil sportif.*
  - Sports santé : *Aquagym, Fitness, Gym Forme, Musculation, Tai Chi Chuan, Yoga.*
  - Sports artistiques : *Danse classique, Contemporaine, Moderne Jazz, GRS.*

L'association a la volonté de faire évoluer ses structures d'organisation, de fonctionnement, afin de rationaliser ses coûts pour être accessible à tous.

Dans le cadre de notre mission sociale et éducative, de nos préoccupations des problèmes de l'avenir, Championnet Sports est fortement mobilisé sur la réforme des rythmes scolaires, prévue en septembre 2013.

Des réunions au plus haut niveau de notre association avec les autorités administratives concernées vont permettre de trouver des solutions aux nombreux problèmes posés;

Le chemin est encore long, Championnet Sports fait partie des partenaires incontournables en capacité de résoudre des questionnements du domaine d'un savoir faire plus que centenaire.

## ***LES RESSOURCES HUMAINES***

La politique en matière de Ressources Humaines doit correspondre à la mission sociale de Championnet, ses valeurs et ses exigences de qualité des services rendus, dans le respect des dispositions de la législation, notamment du Code du Travail.

Cette politique sociale doit notamment prendre en compte les nécessités suivantes :

- ✓ Favoriser l'écoute,
- ✓ Savoir recruter, former, motiver les personnes avec une volonté de qualité,
- ✓ Accompagner et soutenir les cadres et le personnel et les bénévoles,
- ✓ Veiller à l'adaptabilité des équipes (de professionnels et/ou de bénévoles),
- ✓ Favoriser les lieux et les temps d'échanges entre salariés, bénévoles et membres de l'Association.

Pour mener à bien cette politique, il convient de continuer à sécuriser et à clarifier les pratiques, de mener une politique de recrutement et de formation continue permettant de disposer de personnels compétents et de bénévoles qualifiés et d'élaborer une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

## ***LA COMMUNICATION***

Pour renforcer l'image de Championnet et sa notoriété vers un public plus large, nous devons informer et communiquer de manière active en faisant mieux connaître nos compétences et notre savoir faire, favoriser l'écoute et utiliser des outils de communication modernes.

Sur le plan interne, nous voulons mieux informer les membres de Championnet, l'ensemble du personnel, des bénévoles et des membres des Comités Départementaux sur le fonctionnement et les Projets de Championnet et rester à l'écoute de tous.

Chaque membre, chaque salarié, chaque bénévole, doit vivre en se comportant en « ambassadeur » de sa structure et porter fièrement et dignement l'héritage

**« Des Œuvres de Championnet ».**

Paris le 19 février 2013

Michel CHAUVIN

Président AC

*signature*



Paris, le 25 mars 2013

Françoise ROUZAUD

Présidente CS

*signature*

